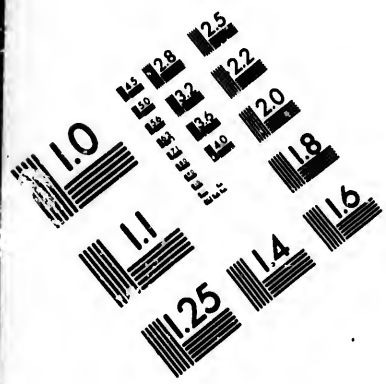

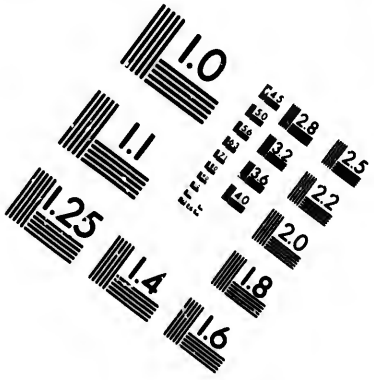

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

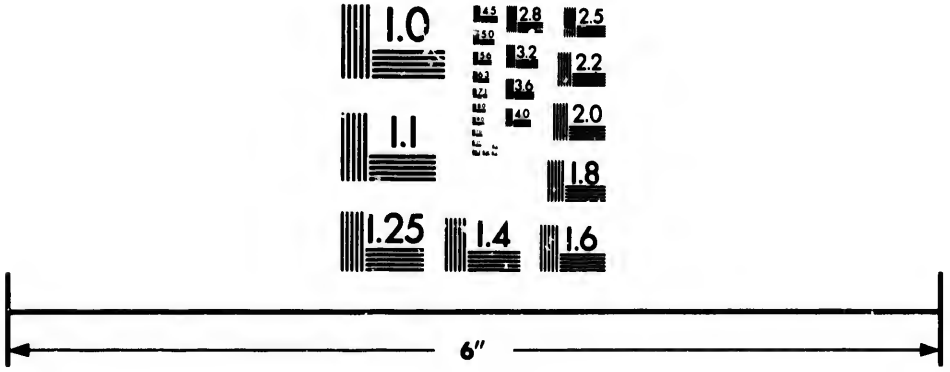

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☑ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

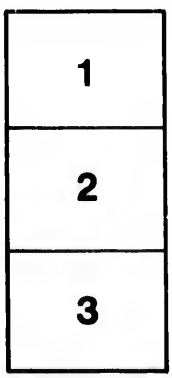

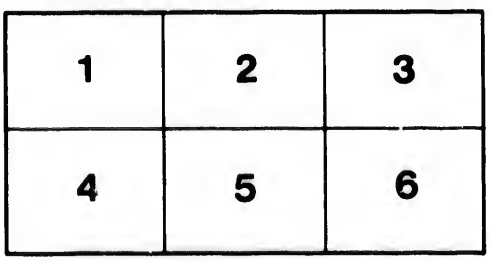

CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

F5074.4 A2 M6 Reserve

LECTURE PUBLIQUE

PAR

J. A. MOUSSEAU, Ecuyer, Avocat,

SUR

CARDINAL ET DUQUET,

Victimes de 1837-38,

Prononcée lors du 2nd Anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien-Français, le 16 Mai 1860.

Prix: 15 Sols.

MONTREAL:
DES PRESSES DE PLINGUET & CIE., RUE ST. GABRIEL.

1860.

LECTURE PUBLIQUE

PAR

J. A. MOUSSEAU, Ecuyer, Avocat,

SUR

CARDINAL ET DUQUET,

Victimes de 37-38,

Prononcée lors du 2nd Anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien-Français, le 16 Mai 1860.

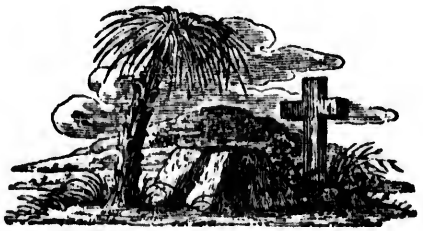

MONTREAL:
DES PRESSES DE PLINGUET & CIE., 26, RUE ST. GABRIEL.

1860.

277206

Ce livre appartient à Mme
Marguerite Cardinal Mercier de Lou
S.S. Marion, 1881.

F 5074
.9
A2
M6
***

CARDINAL ET DUQUET,

VICTIMES DE 37-38.

Monsieur le Président,
Messieurs et Mesdames,

Il y a deux ans, à pareille époque, la nationalité canadienne-française voyait jeter les bases de cet Institut, de ce temple dédié à son culte sacré. Le succès prodigieux qui a couronné les efforts des fondateurs de l'Institut, prouve qu'ils ont obéi à une bonne inspiration, qu'ils ont compris un besoin réel en entreprenant leur œuvre, et qu'ils avaient raison de compter sur le patriotisme des citoyens de Montréal. C'est a ce patriotisme si louable que nous rendons hommage ce soir en commémorant le deuxième anniversaire de l'établissement de notre association. J'ai cru que ce but ne pouvait être mieux atteint qu'en vous offrant les prémisses d'une causerie sur la vie et le caractère de deux Canadiens qui ont aimé leur patrie et leur nationalité jusqu'à verser, pour elles, un sang pur et généreux. Donnons une larme au souvenir religieux de ces deux martyrs de la nationalité et de la liberté ! Nous comprendrons mieux, après l'accomplissement de ce pieux devoir, toute la puissance et la beauté du sentiment national en admirant les prodiges opérés par ceux qui en étaient sincèrement pénétrés. Notre zèle, quelque peu attiédi, se ranimera par l'exemple de ces grands patriotes bravant tout, sacrifiant tout pour défendre la nationalité menacée et attaquée par l'odieuse clique anglaise qui avait juré la mort du Canada-Français. L'abnégation sublime avec laquelle Cardinal et Duquet donnèrent leur vie à la patrie, enflammera nos cœurs jusqu'à l'enthousiasme le plus ardent. Ne mettrons-nous pas enfin de côté notre apathie coupable, nos dissentions criminelles pour nous serrer comme un seul homme autour de l'étendard béni par le martyre et arrosé par le sang ? Ne prendrons-nous pas l'engagement sacré de rejeter tous les compromis, de flageller tous les lâches et d'accueillir, par le dédain le plus méprisant, cette ignoble banalité qu'il faut tôt ou tard être anglais? Quoi ! lorsque nous étions esclaves, la nationalité trouvait des héros qui mouraient pour elle, et aujourd'hui que nous sommes libres, elle verrait la trahison consommer un parricide ! Non, mille fois non. Jamais les grandes ombres des Bédard, des Panet, des Taschereau, des Bourdages, des Papineau, père, n'auront à déplorer l'inutilité de leurs longues et glorieuses luttes ; jamais nous ne souffrirons que ces grands citoyens, secouant la poussière de leurs immortels tombeaux, viennent nous faire rougir de notre dégénération, nous demander compte du dépôt qu'ils ont gardé et défendu avec tant d'héroïsme et qu'ils nous ont remis avec tant d'espérance. Et le sang des victimes aura-t-il été répandu en vain? Ce sang versé si généreusement et avec tant d'abondance, n'était-il pas destiné à féconder le sol canadien et à en faire jaillir une moisson de braves qui devaient venger les martyrs et perpétuer leur héroïsme ? Non, encore une fois, mille fois non ; les fondateurs de l'Institut l'ont déclaré solennellement, le succès de leur entreprise me l'assure, et le zèle patriotique des citoyens de Montréal m'en donne la certitude.

Avant d'en venir à mon sujet, je préviens l'auditoire que l'historique des événements politiques sera traité sans méthode, avec brièveté et en autant seulement qu'ils se lieront au sort de mes deux héros. Quant à votre indulgence, je n'oserais la solliciter, si je ne m'étais avant tout appliqué à choisir un sujet que je prévoyais devoir convenir à votre bon cœur et à votre patriotisme. Lorsqu'on prend en main la cause de l'innocence persécutée devant un auditoire canadien, mais surtout devant un auditoire où il y a des Dames canadiennes, on est toujours sûr, sinon d'intéresser et de plaire, du moins d'exciter la bienveillance, malgré la faiblesse du talent et l'inhabileté de l'orateur. Sans cet espoir, j'avoue franchement que je ne serais jamais monté à cette tribune, qui a déjà retenti des plus beaux accents de l'éloquence profane et sacrée.

—

Joseph Narcisse Cardinal vit le jour à St. Constant, le 8 Février 1808. Ses parents, adonnés à l'agriculture, étaient fort respec-

tables et jouissaient, avec une honnête aisance, de l'estime générale des habitants du lieu. Comme celles de tous les enfants de son état, ses premières années n'eurent rien de remarquable ; elles se passèrent à l'ombre du clocher de son hameau et sous la protection bienfaisante du foyer paternel. Il ne grandit pas au milieu des splendeurs du luxe, ni des cajoleries de la puissance. Des parents chrétiens dirigèrent de bonne heure son cœur vers le bien, et les habitudes sévères et rustiques qu'il voyait pratiquer sous ses yeux, lui faisaient voir que l'homme n'est pas né pour l'oisiveté, et il contracta dès lors un goût pour l'étude, une assiduité au travail et une conscienceuse exactitude à remplir ses devoirs qui ne se démentirent jamais. Son père, très instruit pour l'époque, ayant remarqué en lui de bonnes dispositions, se décida à lui donner une éducation classique.

Cardinal entra au collège de Montréal en 1817 ou 1818, et y demeura 5 ou 6 ans. Ses études, sans être brillantes, furent bonnes et solides. D'un caractère doux et affable, toujours prêt à rendre service, il se faisait chérir de tous ses condisciples. Laborieux, docile et exemplaire dans sa conduite, il s'attira l'estime et l'amitié de tous ses professeurs. Sorti du collège en 1822 ou 23, il commença alors ses études de droit sous M. George LePailleur, Notaire distingué de Châteauguay. Il revint à la ville en 1828 pour y compléter ses études légales. Connaissant peu de monde à Montréal, d'ailleurs plein de goût pour le travail et la solitude, il ne sortait pas et ne fréquentait que son bureau et ses livres. C'était un de ces rares jeunes gens vertueux, modestes, réfléchis, qui songent plutôt à se former pour l'avenir par des études fortes et sérieuses, qu'à faire parade d'un savoir superficiel en noircissant quelques colonnes de journal, en commettant des gachis pamphlétaires ou en disant d'énormes et pompeuses balivernes à d'honnêtes, mais trop bons électeurs. Il attendait, pour essayer de rendre service à son pays, qu'il eut l'autorité du savoir et du respect gagné par une vie conforme aux principes catholiques qu'il avait reçus, C'est en 1829 qu'il fut admis au notariat, M. LePailleur, son premier patron, qui avait toujours eu en lui la plus grande confiance, l'engagea à venir pratiquer avec lui en société à Châteauguay, ce que notre jeune et nouveau tabellion fit avec joie. Le 31 mai 1831, il épousa Melle Eugénie St.Germain, femme belle, vertueuse, bonne et avec laquelle il goûta le véritable bonheur domestique au sein d'une amitié sacrée, de la religion et de l'*aurea mediocritas*. Mais, hélas ! ce bonheur, comme tous ceux de ce monde, devait bientôt finir. Cette mer douce et tranquille sur laquelle le couple jeune et fortuné voguait en toute sûreté vers les régions de l'inaltérable félicité, devait avoir ses houles mugissantes et ses terribles furies. Déjà le nuage gros, noir, silencieux s'amoncelait à l'horizon. Déjà la tempête s'apprêtait à éclater et à tout briser dans ses horribles caprices. Mais n'anticipons pas sur les événements. Avant d'aller plus loin, je veux vous faire connaître M. Cardinal, par ouï-dire, bien entendu, car il n'existe aucun portrait de lui. Sa démarche était simple, modeste, mais assurée sans être d'une stature qui dépasse la moyenne, il était quelque peu élancé, sa figure, légèrement brune, était douce, calme jusqu'au flegme et inspirait, par son ensemble agréable, la confiance et la sympathie ; son front, large et découvert, annonçait une intelligence peu ordinaire et accoutumée à la réflexion. Tout, chez lui, prédisait un homme facile et aimable dans les relations sociales, mais en même temps ferme, énergique, persévérant et inébranlable dès qu'il s'agissait d'un devoir à remplir ou d'un but louable à atteindre. Son caractère peut se décrire en un seul mot : il n'eût jamais d'ennemis et ne sût jamais refuser à autrui, quel qu'il fut.

—

Cardinal suivait attentivement les affaires de son pays. Il avait étudié soigneusement la longue suite d'infamies entassées par le Bureau Colonial et l'oligarchie sur les Canadiens et qui avaient motivé les 92 résolutions, cette énergique et chaleureuse revendication de nos droits violés et foulés aux pieds. Nous étions en 1834, époque de crise où la nation canadienne avait besoin de tous ses enfants pour ne pas succomber sous la persécution qu'on lui faisait continuellement subir depuis 1792, pour ne parler que de la période constitutionnelle.

Le soleil de 1760 avait été pour les Canadiens l'aurore d'une nouvelle ère de souffrances. Des traités solennels, il est bien vrai, leur avaient promis de tout respecter, de tout conserver. Les Canadiens confiant dans ces garanties sacrées, se consolaient un peu de leurs défaites et de leurs malheurs. Le drapeau orné du lys éclatant ne flottait plus sur les murs de leurs villes ; mais du moins ils se flattaient de jouir librement du patrimoine de leurs pères, d'adorer leur Dieu dans leur langue maternelle et de raconter paisiblement à leurs enfants, au milieu de leurs hameaux encore français, les exploits gigantesques des ancêtres morts au champ d'honneur. Ils avaient compté sans la foi punique d'Albion, qui, dès l'origine, avait juré secrètement haine et mort à la nationalité des vaincus. Le combat s'ouvre pour être long et acharné. Mais que vont devenir ces quelques Canadiens qu'une puissance qui

se proclame grande et généreuse, veut anéantir ou réduire à l'état d'ilotes? Vont-ils subir en silence l'ignominie et l'esclavage? Non ; tant qu'un Français ne peut dire : " tout est perdu, fors l'honneur," il considère que rien n'est fait et que tout est à tenter. Les Canadiens avant de céder, vont verser leur sang à flots et sur les champs de bataille et sur les échafauds. Nous avions eu de vaillants soldats, des héros. Il nous manquait des martyrs de la nationalité et de la liberté : " 38 et 39 " se chargèrent de nous les donner. M. Cardinal était un de ces hommes généreux et dévoués qui épousent sans restriction toutes les nobles causes. Pour lui, le sacrifice n'était rien. Il avait aussi ce que j'appellerai l'énergie du dévouement. Lorsqu'il avait une fois conçu une idée bonne et qui promettait du bien ; lorsqu'il avait une fois adopté une conviction grande et noble, rien ne l'arrêtait dans sa marche. Position, fortune, bonheur, il aurait de grand cœur renoncé à tout avant d'abandonner la relation d'un projet qui devait tourner en bienfaits pour ses amis, ses frères, sa patrie. Il ne pouvait donc rester froid ni insensible aux infortunes sans cesse éprouvées de ses compatriotes. Il se jeta dans la lutte, l'embrassa avec ardeur, quoiqu'il en comprît toute l'étendue et l'effrayant danger.

Dans l'été 34, il y eut de nouvelles élections générales. La dernière chambre d'assemblée avait dit à l'Angleterre et à ses satellites du Canada : " Nos libertés, nos " droits ! ou nous ne voulons plus rien avoir " à faire avec vous, et notre bourse ne s'ou- " vrira plus pour nourrir les ennemis de " notre bonheur." Les 92 résolutions, conçues dans un langage qui trahit la patience épuisée par des années de persécution et de malheur étaient la traduction raisonnée et le sombre développement de cette pensée. La devise électorale fut donc : " Pour ou contre les 92 résolutions "

Cardinal était pour les 92 résolutions. Les électeurs du comté de Laprairie, qui savaient cela, qui savaient aussi son honnêteté incorruptible et son patriotisme pur, le choisirent par acclamation pour les représenter dans les Communes Canadiennes. Rien d'étonnant dans ce choix unanime. On se disait avec raison qu'il apporterait dans la vie politique cette fermeté polie, cette habileté peu ordinaire dans l'art d'interpréter les lois et d'éclaircir les questions les plus embrouillées ; en un mot, toutes les qualités qui en faisaient un homme professionnel des plus précieux.

Mais l'acceptation de ce mandat si important fut pour lui un grand sacrifice. Au milieu d'une campagne belle et riche, entouré de l'estime de ses concitoyens, lié à une femme qui le rendait fort heureux, déjà père de charmants enfants qui faisaient tout son amour, sa position était parfaite de félicité, et il lui en aurait coûté, sans l'oppression de ses compatriotes, pour se séparer de tout ce monde de bonheur. De plus, il était peu riche. Obligé de quitter son greffe une partie de l'année, sa clientel e en souffrirait et sa famille chérie aussi. Et puis, sous quelles circonstances inaugurait-il sa carrière politique ? Quel sort entrevoyait-il dans l'avenir pour lui et sa patrie ? Quel patriote pouvait se poser ces questions sans sentir ses pensées s'assombrir au bruit sourd et lugubre de la désolation qui se faisait déjà entendre dans le lointain ? Mais la grande voix de la patrie en danger avait parlé encore plus haut que tous ces murmures déchirants. La patrie de Cardinal gémissait sous un joug oppresseur et étranger ; un peuple qui pouvait tout avait décidé, dans un sentiment dont la bassesse dépasse toutes les conceptions de l'imagination, la mort d'une nation petite par le nombre, mais immense par la grandeur de son origine et la magnificence de ses souvenirs. Une nuée de petits tyrans, aussi mal élevés que despotiques, s'était précipitée sur le pays pour engraisser leur maigreur des spoliations canadiennes. Il ne restait plus aux Canadiens qu'à lutter soit pour la liberté, soit pour mourir avec honneur, ou à vivre à l'ombre dégradante de la bienveillance anglaise, qui s'achetait au prix de la nationalité et de l'honneur. Cardinal pouvait-il hésiter entre ces deux alternatives ? Il se laissa élire et se rangea dans l'armée des vrais Canadiens qui ne voulaient écouter aucune proposition avant le redressement des griefs énumérés dans les 92 Résolutions, parce qu'ils ne croyaient plus à la sincérité de leurs ennemis, tant ils avaient été trompés souvent.

La femme, lorsqu'il s'agit de la destinée des objets de son affection, est prophète. Par une inspiration mystérieuse et délicate qu'elle seule possède, elle anticipe les malheurs qui doivent frapper ceux qu'elle aime ; elle les prévoit, elle les devine, en quelque sorte ; quelquefois elle va même jusqu'à les pleurer d'avance. M. Cardinal, après avoir été proclamé membre de Laprairie, retourne chez lui et apprend à sa femme, comme une chose ordinaire, qu'il est élu. Sans répondre, et comme frappée d'un horrible pressentiment, elle se met à pleurer. Son mari, étonné et chagrin, demande ce que signifie cette douleur soudaine. Elle garde toujours le même silence, elle sanglotte davantage, elle est inconsolable. Un instinct secret, mais irrésistible, lui montrait un affreux précipice au bout du chemin des honneurs que son époux venait de prendre. Plus tard, après la tourmente, elle disait que la nouvelle de l'élection de son mari avait été pour elle un dard qu'on

lui plongeait dans le cœur, et elle ne pouvait chasser de son esprit que c'était là le prélude des maux innombrables qui devaient l'accabler si prochainement.

—

La conduite parlementaire de Cardinal fut celle qu'on attendait de lui. Toujours parmi cette patriotique majorité qui voulait se servir de moyens constitutionnels pour revendiquer nos droits nationaux et politiques, il se serra autour de l'étendard porté si glorieusement par M. Papineau. Dans les dernières sessions de la Chambre d'Assemblée, cette vaillante majorité, poussée à bout, avait répondu aux demandes exhorbitantes du gouvernement : " Vous persistez à méconnaître nos droits et nos franchises ; vous voulez même nous les arracher. Eh bien ! que cela soit sans notre " partioipation. C'est assez d'un meurtre, " qu'il n'y ait pas de suicide. Nous vous " refusons notre concours législatif et nous " ne voterons des subsides que lorsque vous " nous aurez rendu justice. De votre côté " sont, nous le savons, la puissance et la " force. La faiblesse physique est notre " partage malheureux. Mais nous sommes " forts de notre confiance en Dieu, de sa " justice et de la sainteté de notre cause."

Les fameuses résolutions de Russell, sanction méprisable de toute l'iniquité passée, furent le signal de nouvelles et profondes agitations. Les réclamations des Canadiens étaient si justes, qu'un gouverneur, de mémoire infâme, a été forcé d'en faire l'aveu : " Depuis le commencement jusqu'à la fin " des dissentions qui remplissent l'histoire " parlementaire du Bas-Canada, je vois que " l'assemblée a toujours été en guerre avec " le conseil pour des pouvoirs qui lui sont " essentiels d'après la nature même du " gouvernement représentatif." L'escarmouche du 6 novembre 1837, entre les Fils de la liberté et les membres du Club dorique, brusqua les choses et fit éclater la tempête. Les Canadiens avaient été attaqués ; mais les agresseurs étaient Anglais ; les magistrats avaient favorisé leur association, la troupe les protégea, et les " Fils de la liberté," qui avaient le malheur d'être Canadiens, furent poursuivis, arrêtés, saisis, liés et emprisonnés comme de vils criminels. Dès lors il n'y eut plus moyen d'apaiser ni de contenir les esprits. On perdit de vue que la résistance ouverte était impossible dans l'état où se trouvait la province. Mais le Canadien est frère du Français, il ne regarde jamais au nombre de ses ennemis. On l'écrasait sous le poids de l'injustice la plus criante et de l'opposition la plus dure. Il se lève, et St. Denis devient le monument du plus bel exploit de sa vaillance. Trahi à St.-Charles et à St.-Eustache par la victoire, il eut cependant la conscience d'avoir rempli un noble devoir et prouvé au monde que son courage le rendait digne de la liberté.

Cardinal, qui était avant tout homme sage et perspicace, n'approuva pas le mouvement de 37. Dans une de ses lettres, il en blâme vertement les auteurs et les chefs. Il va même, à mon avis, jusqu'à un excès de sévérité. Il était de ceux qui croyaient le Canada incapable, sans secours étrangers, de soutenir une lutte avec l'Angleterre. Tant qu'il vit le Haut-Canada et les provinces inférieures faire cause commune avec nous, il eut espoir. Mais il changea d'idée quand la ruse anglaise eut opéré l'abandon de nos alliés. Suivant lui tout soulèvement isolé des Canadiens devait être fatal. L'insuffisance de nos moyens le ferait avorter et procurerait aux Anglais le prétexte qu'ils cherchaient tant, de nous détruire avec une apparence de plausibilité. Voilà pourquoi il ne prit aucune part à l'insurrection de 37. Au contraire, il chercha à l'empêcher dans la sphère de son action. Mais du moment où il vit une chance d'appui à l'étranger, il se jetta volontiers dans la melée, parce que c'était risquer sa vie sans folle légèreté, et s'il n'entrevoyait pas de succès certain, du moins il trouverait peut-être une mort glorieuse.

Deux individus de Chateauguay, dont l'un d'origine écossaise, gens à âme vile et dignes de se faire les mouchards de l'oligarchie, exerçaient dans l'endroit le métier de délateurs. Ceux qui les avaient choisis connaissaient leurs hommes. Ces misérables avaient eu querelle avec un des parents de Cardinal et voulurent se venger en persécutant ce dernier. Ils se mirent à le vexer, à le harceler, et même à le menacer de dénonciations. Pressé par sa femme et quelques amis, il quitta le Canada vers la mi-décembre 37, pour se rendre à Covington, Etat de New-York. C'est de là qu'il écrivit à son beau-père, le 24 décembre, une lettre dont je vais citer quelques extraits pour mieux vous faire apprécier ses opinions. " Après les événements, dit-il, " qui viennent de jeter la terreur et la dé- " solation dans notre patrie, j'ai cru qu'il " était nécessaire pour ma sureté de pren- " dre refuge de ce côté de la ligne, autant " pour le repos de mon esprit fatigué par " les mille et un rapports qu'on me fesait " chaque jour, que pour éviter les persécu- " tions d'ennemis dangereux qui auraient " pu profiter d'un moment où l'on avait im- " posé silence à la loi pour assouvir contre " moi leurs basses vengeances " Il parle ensuite en termes émouvants du malheur auquel il est en proie, lui, si jeune, lui époux d'une femme jeune et affectueuse, père de quatre enfants qu'il adore, et obligé de fuir sa patrie. " Eh ! s'écrie-t-il, " qu'ai-je donc fait, grand Dieu ! pour mé- " riter un sort semblable ? Etais-je voleur,

" meurtrier, incendiaire ou parjure ? Non,
" rien de tout cela. Mon seul crime fut
" d'avoir aimé ma patrie, de l'avoir désiré
" belle et heureuse, suivant les inspirations
" de ma conscience et d'avoir travaillé avec
" des hommes que j'ai crus et que je crois
" encore sincères comme moi, à la rendre
" telle. C'était là tout mon crime lorsque
" l'imprudence de quelques jeunes évapo-
" rés les porta à des excès qui éveillèrent
" les autorités et enveloppèrent dans leur
" sort beaucoup de personnes respectables
" qui partageaient leurs opinions politiques,
" mais qui déplorent sincèrement leurs
" erreurs et leurs écartades. Les Nelson,
" les Brown, les Girard, par leur folle résis-
" tance, sont venus combler la mesure et
" ont scellé pour toujours le sort du mal-
" heureux Canada. J'étais tranquille spec-
" tateur de tous ces désordres, lorsque la
" manie se répandit dans nos endroits ;
" mon ami Héroux et moi fimes tous nos
" efforts pour arrêter un mouvement qui de-
" vait être si désastreux. Cependant, les
" précautions que nous mettions à tous nos
" procédés, le secret que nous gardions
" pour ne pas compromettre les écervelés
" furent cause que des ennemis particuliers
" nous accusèrent publiquement de trahison
" et nous fûmes menacés de la prison.
" Vous savez le peu de cérémonie que l'on
" a pris pour s'assurer de l'innocence ou de
" la culpabilité de ceux qui ont été accu-
" sés. Il suffisait qu'il y eut dénonciation
" pour être exposé au déshonneur de l'arres-
" tation et d'un emprisonnement indéfini et
" peut-être à mourir sur l'échafaud."

Il aurait cru commettre une imprudence criminelle en prenant part à l'insurrection. Il n'avait pas voulu risquer inutilement une vie qui, dans une autre circonstance pouvait être de quelque secours à son pays. Au reste, Cardinal avait des idées bien arrêtées sur la politique du Canada. Il n'était pas prêt à se contenter d'une simple insurrection pour effrayer les Anglais. Près d'un siècle d'odieuse persécution de la part de l'Angleterre lui avait inspiré une haine profonde du joug britannique, et il ne voyait de bonheur et de liberté pour sa patrie que dans son indépendance complète et absolue du gouvernement anglais. Pendant son séjour à Covington, il eut une entrevue avec le Dr. Robert Nelson, et il expliqua à ce dernier ses vues politiques. Il ne voulait entrer dans aucun compromis qui n'assurerait pas l'indépendance du Canada ; si le recours à la force devenait nécessaire et indispensable, il désirait une prise d'armes sérieuse et uniquement dirigée vers ce but.

Cardinal ne pouvait plus vivre sur le sol étranger ; il aimait mieux, comme le grand patriote italien, être privé de la liberté dans sa patrie qu'être libre dans la terre de l'exil. Noble enfant du Canada, comment pouvait-il voir son pays chéri dans le deuil et le malheur de l'esclavage sans accourir lui offrir l'aide de son bras ? Il revint donc en Canada en février ou en mars 1838. Désormais la vie de M. Cardinal va être intimement liée à celle de son digne et jeune ami, M. Joseph Duquet. Dans le dernier mouvement, ils marchaient à côté l'un de l'autre ; c'est ensemble que la prison les reçut, l'échafaud les vit tous deux ensemble quand ils arrosèrent de leur sang le berceau de nos libertés. Quelques mots donc sur M. Duquet avant de poursuivre mon récit.

—

En 1817, naissait à Chateauguay Joseph Duquet. Son père était livré à des opérations commerciales et possédait un nom honoré. Il n'eut que ce seul fils, et, peu riche, il voulait lui donner le meilleur de tous les biens, une éducation libérale. Après deux années passées au collége de Montréal, Duquet alla terminer ses études au collége Chambly, qu'il laissa, croyons-nous, en 34 ou 35. Un événement bien triste signala son entrée dans le monde : il perdit son père en 1834. Ce malheur fit au cœur de Duquet une plaie longtemps saignante. Son esprit, prompt à saisir, avait de suite compris toute la déplorable gravité de cette perte douloureuse. M. Duquet avait laissé sa femme peu riche ; et, outre son fils, il avait trois filles dont deux encore en bas âge, et toutes trois modèles d'amabilité, de douceur, de vertu et de beauté. Qu'allaient devenir dans le monde ces êtres chéris qui n'avaient qu'un frère, jeune et encore non établi, pour les protéger, veiller sur elles et les faire vivre ? Ces considérations n'échappèrent pas à l'esprit de Duquet, déjà mûri par l'expérience de l'infortune. Mais il avait un cœur bon et noble ; le culte du dévoûment et de l'amour filial et fraternel lui était familier ; après avoir versé des larmes sur la tombe à peine fermée de son vertueux père, il embrasse sa mère affectionnée, ses chères petites sœurs, il leur demande d'avoir confiance en Dieu, de le croire, lui, homme, véritable fils et véritable frère. Il se met ensuite à l'œuvre et se dévoue, de gaieté de cœur, au bonheur d'une famille qui n'a plus que lui pour soutien.

La profession de notaire fut celle qui attira son choix. Sa mère mit volontiers à la disposition de son fils ses petites ressources. Elle resterait, il est vrai, sans fortune ; mais elle ne s'en inquiétait pas. Connaissant les talents et le cœur de son fils, elle espérait pour lui un bon avenir et se disait que, quand son fils aurait quelque chose, elle-même serait riche. Elle avait raison ; si l'oppression du Canada n'eût pas reclamé son sang et sa vie, Duquet avait devant lui une position brillante qui l'aurait mis en état de donner à sa famille toute l'aisance et le bonheur qu'il souhaitait pour elle.

Après avoir pendant quelque temps étudié sous M. Cardinal, avec lequel il nous ces rapports d'intime amitié et d'affectueuse estime qui ne se brisèrent jamais, il vint à Montréal pour finir sa cléricature avec Chevalier de Lorimier, cet autre martyr dont un jeune membre de l'Institut-Canadien-Français a déjà raconté la vie avec tant d'éloquence et de pathétique. C'est de là que date, à proprement parler, sa carrière politique.

—

Je ne reviendrai pas sur les événements qui engagèrent les Canadiens à mettre de côté leur résistance constitutionnelle pour le fusil. Je les ai déjà esquissés en parlant de M. Cardinal.

Caractère aussi généreux qu'ardent, Duquet bondissait d'indignation en songeant aux injustices et aux iniquités sans nom dont l'Angleterre abreuvait ses compatriotes. Il avait 20 ans et le sang français coulait dans ses veines! Plein d'enthousiasme pour la liberté, d'amour pour sa nationalité, le despotisme insupportable et la tyrannie insolente sous lesquels on voulait tenir son pays, tout simplement parce qu'il était français, enflammaient encore sa bouillante impétuosité. Quand on a 20 ans et qu'on est Français, balance-t-on entre la soumission et l'ignominie et peut-on laisser écraser une nationalité, dont l'origine est aussi noble qu'antique et dont le passé est parsemé de gloires, de splendeurs et de dévoûements aux saintes causes? Non; Duquet était de cette jeunesse, un peu rare aujourd'hui, qui est étrangère aux calculs de l'égoïsme et aux inspirations de la frayeur; il comptait parmi cette jeunesse qui ne voit que la sainteté du but et qui est aveugle sur les obstacles semés sur la route. Le nombre de ses ennemis augmentait sa bravoure, et, l'univers entier eût-il été ligué contre sa nationalité et la liberté de son pays, que la chaleur de son courage n'en aurait pas refroidi. Membre de l'association des Fils de la Liberté, son activité et son zèle furent très utiles à cette société dont la bannière était celle de la jeunesse patriotique du temps.

En Octobre 37, Duquet alla se fixer à St. Jean, chez son oncle, M. P. P. Demaray. C'était à l'époque de la plus grande effervescence. Le peuple, docile à la voix de son chef, s'assemblait partout pour désapprouver les mesures révoltantes de l'Angleterre. St. Athanase eut aussi son assemblée. Duquet y assistait et vota pour l'adoption de la célèbre déclaration publiée par la grande convention des six comtés de la Rivière Chambly. M. Demaray, par la part active qu'il prit à l'organisation de cette assemblée, s'attira l'attention des autorités; le 16 novembre une escouade de brigands, pompeusement appelés les dragons loyaux de la Reine, le fit prisonnier, ainsi que le Dr. Joseph Davignon, coupables tous deux d'avoir contribué à dévoiler les turpitudes anglaises. M. Duquet pense que ces vertueux citoyens seraient immédiatement conduits à la prison de Montréal. Il monte à cheval, et se rend à fond de train à Laprairie pour traverser de là à Montréal. Son dessein était d'opérer, avec quelques amis, la libération volontaire ou forcée de son oncle et du Dr. Davignon. Ayant trouvé rompues les communications entre Laprairie et Montréal, il court à Longueuil, où il apprend l'exploit de la bande héroïque du brave Bonaventure Viger, qui avait délivré les prisonniers sur le chemin de Chambly. Duquet se joignit à ces hommes courageux et tous passèrent aux Etats-Unis.

Duquet avec la généreuse irréflexion qui caractérise le jeune âge, s'était jeté dans le tourbillon. Il croyait que les paroles et les écrits étaient devenus inutiles. Il fallait maintenant payer de sa personne et quitter le forum pour le camp. Malgré les dangers et la défaite presque certaine qu'offrait une lutte armée avec l'Angleterre, son caractère aventureux s'animait par la grandeur même du péril. Il grossit avec plaisir le bataillon que conduisaient Malhiot et Gagnon, le 6 décembre 37. On sait le sort malheureux qui les attendait. Surpris par 600 volontaires près de Moor's Corners, comté de Missisquoi, ils ne purent tenir tête à l'attaque imprévue, et après quelques moments d'un combat héroïque, ils se retirèrent à Swanton. Que pouvaient faire 80 ou 100 hommes mal armés et indisciplinés contre 600 soldats bien équipés? M. Duquet montra sur le champ de bataille le sang froid et le courage du vieux soldat. On le voyait partout et il se multipliait en quelque sorte pour faire face au danger. Un des derniers il quitta le théâtre de l'action et il eut le bonheur, en retraitant, de sauver sur ses épaules un ami blessé, gisant baigné dans son sang et qui, sans cet acte généreux, aurait été fait prisonnier.

Duquet demeura à Swanton jusqu'à l'amnistie de Lord Durham. Avec quelle joie il revoit alors le sol aimé de sa patrie! Quel bonheur de retrouver, après un an d'exil et de souffrances, sa bonne et vieille mère, ses sœurs que son absence avait fait tant pleurer! Ce fils, ce frère adoré, elles ne pouvaient se lasser de le couvrir de baiser tendres et chastes. Il leur revenait aimant, affectueux comme par le passé. Un an de malheur et de persécution l'avait rendu doublement cher, s'il est possible, à ces femmes qui avaient concentré toutes leurs affections sur lui, et elles voulaient effacer par les joies, les caresses et la félicité de la réunion la privation d'un an de bonheur. Elles avaient raison; elles pouvaient se hâter de jouir. Ce beau et noble jeune homme qu'elles embrassaient, bientôt la main du

bourreau allait en faire un cadavre froid et glacé ; et nos ennemis non contents du sang de cette belle victime, envelopperont dans une hideuse persécution toute sa famille en la plongeant dans un abîme d'affreux malheurs.

—

Qu'il était triste de vivre dans ces temps-là ! me disait une des victimes de 37-38, auprès de laquelle je prenais des renseignements sur mon sujet. Toutes les relations étaient interrompues ou à jamais brisées ; on pleurait un époux, un père, un frère ou un fils tombé sur le champ de bataille ou proscrit. Et encore, la douleur n'avait pas toujours la liberté de se faire jour ! L'empire de la loi martiale avait été proclamé ; un simple soupçon de patriotisme faisait tomber sur nous une nuée de ces ignobles prétoriens, toujours ivres de sang et de vin, qu'on décorait du nom singulier de volontaires. La bassesse privée, à l'ombre de la protection souveraine, exerçait aussi ses ignominies. Les villes, comme les campagnes, renfermaient beaucoup de ces petits commerçants, anglais ou écossais, enrichis à nos dépens. Malgré leurs richesses et leur arrogance, ils ne pouvaient toujours parvenir à cette considération que les Canadiens d'alors, un peu plus fiers que ceux d'aujourd'hui, persistaient à leur refuser, parce qu'ils pensaient que le succès ne justifie pas le crime, ni ne le lave. Piqués au vif des dédains de ces pauvres, modestes, mais nobles enfants de la France, qu'ils croyaient inférieurs à eux, ils saisirent la première occasion de devenir importants et puissants pour tirer vengeance de ces nobles mépris. Une fois riches, ces messieurs aimaient à être honorés : c'était, chez eux, affaire de marque anglaise. Mais les Canadiens n'entendaient pas leur manége. Alors ils voulurent se faire dangereux ; ils ne purent arriver au respect, ils songèrent à se faire craindre. Le gouvernement, dans une prévoyance satanique, les avait presque tous faits Juges de Paix. Les troubles survenus, la loi martiale intronisée, ils se firent loyaux sujets, espions de l'autorité et délateurs. Ces insolents parvenus, avec une haine qui attacha sur leur front le stigmate indélébile de l'infamie, se mirent à persécuter les Canadiens traqués de toutes parts.

Les larmes, les gémissements sur les malheurs de la patrie étaient défendus, trouvés criminels. Il fallait se cacher pour être malheureux. Quelques Canadiens, traitres à leur nationalité, s'étaient joints à ces proconsuls de la tyrannie. Ils étaient d'autant plus dangereux qu'on ne les connaissait pas toujours. Dès lors la défiance, l'horrible soupçon de rencontrer à chaque instant un traitre dans un interlocuteur, rendait la position intenable. Demain, aujourd'hui, dans une heure, vous pouviez, victime de quelque noire perfidie alors fréquente, vous voir arrêté et traîné en prison sans savoir pourquoi. Le nom canadien était devenu une désignation au mépris, à la haine et à la surveillance dégradante des gouvernants.

Et nos proscrits qui pleuraient, sur la terre étrangère, la patrie absente, étaient-ils donc plus heureux ? Il faudrait bien peu connaître le cœur français pour répondre que oui. Ces nobles exilés avaient, dans un jour de malheur, vu s'évanouir toutes leurs espérances. Ils avaient, comme Cardinal et Duquet, rêvé la patrie libre, heureuse et indépendante. Leurs travaux, leurs pensées s'étaient dirigés vers l'accomplissement de ce beau projet ; leur vie même avait été risquée pour l'atteindre. Au lieu de voir leurs généreuses idées triompher, ils s'étaient vus chassés, proscrits ou dans l'obligation de cacher leur tête mise à prix. Il leur avait fallu dire un adieu déchirant et peut-être éternel aux lieux qui les avaient vus naître, à toutes les personnes qui les aimaient. Le vent de la tempête, qui bouleversait le pays, leur apportait les soupirs plaintifs, les gémissements douloureux d'une mère versant d'abondantes larmes au souvenir d'un fils unique que la proscription lui arrache dans ses jours de vieillesse et de malheur ; d'une épouse désolée et pressant sur son sein l'enfant fait orphelin par l'exil et la persécution ; d'une sœur qui, tous les jours, au pied de la mère des malheureux et des proscrits, demande le retour du frère qu'elle avait accoutumé de voir et d'embrasser chaque jour et qui lui tenait place du père qui lui avait été enlevé dans ses jeunes ans ; de l'amante éplorée, qui maudissait les persécuteurs, conjurait le Très-Haut de dissiper l'orage, de rendre au ciel de son bonheur son ancienne sérénité en ramenant celui qui en faisait tout l'ornement et qu'elle en considérait comme le soleil bienfaisant.

Je vous le demande, MM. et Mesdames, était-il possible à ces Canadiens, torturés dans leur pays, malheureux jusqu'au désespoir à l'étranger, de se soumettre patiemment à ce régime meurtrier qu'on faisait peser sur eux ? Devaient-ils se laisser écraser sans tenter un dernier effort, sans jeter à la face des tyrans la suprême protestation de la victime agonisante ? Ils s'étaient dit que non, et le mouvement mal combiné, mal exécuté de Novembre 38 s'en suivit.

Dans la prévision d'une prise d'armes générale, les exilés des Etats-Unis, en partie réunis à Swanton, avaient fait des préparatifs dont ils informèrent leurs amis du Canada. Ils firent entendre à ces derniers qu'ils seraient puissamment secondés par un parti considérable d'Américains dont les sympathies étaient pour nous. Des associations avaient été formées, des émissaires avaient été envoyés partout pour préparer les es-

prits à la nouvelle insurrection. Le parti libéral du Haut-Canada, avait-on encore dit aux Canadiens, coordonnerait ses mouvements avec ceux du Bas, de sorte que le choc serait plus efficace et irrésistible. Les deux Canadas allaient enfin, ajoutait-on, conquérir leur liberté. Le 3 Novembre 38 avait été choisi pour éclairer ce mouvement précurseur de l'indépendance et du bonheur des Canadiens.

Cardinal et Duquet, confiants dans le succès de la lutte, et croyant à la véracité des rapports qu'on leur faisait sur les dispositions des Canadiens et sur l'unanimité courageuse qui présiderait au mouvement, mais comptant principalement sur le secours prétendu puissant que les Américains devaient nous prêter à l'heure fatale, consentirent à aider l'entreprise et furent chargés de la direction du mouvement partiel du comté de Laprairie.

On sait le résultat fâcheux de ce soulèvement: l'inactivité chez les uns, la lâcheté et la perfidie chez les autres, la croyance ferme chez un grand nombre que le Canada n'était pas préparé et que tous les bruits sur les vastes préparatifs des Canadiens étaient entièrement faux, firent échouer le soulèvement et fournirent à nos ennemis un nouveau prétexte de satisfaire leur haine.

Cardinal et Duquet furent à leur poste. Cardinal, qui avait refusé de joindre les insurgés de 37, mit une main active à l'affaire de 38. Comme je l'ai déjà dit, il croyait le Canada mieux préparé. Les avis qu'il avait reçus du Dr. Robert Nelson prédisaient un succès certain et lui promettaient des secours américains sérieux. Cardinal et Duquet, son jeune et vaillant ami, s'emparèrent, dans la nuit du 3 novembre, des principaux tories de Laprairie. Comme on craignait les Sauvages assez nombreux du village de Caughnawaga, que le gouvernement avait bien armés, on forma le projet de les désarmer le lendemain, 4 novembre, et de donner leurs armes à la troupe de patriotes que commandaient Cardinal et Duquet, qui n'avaient à peu-près que cette ressource pour armer leurs gens. Un nommé de Lorimier, parent, croyons-nous, de Chevalier de Lorimier, interprète et ami des Indiens du village, avait dit à Cardinal qu'il pourrait les engager à lui prêter leurs armes.

En conséquence, le matin du 4 novembre, environ 200 Canadiens se rendent dans un bois situé à un mille de Caughnawaga. Cardinal et Duquet, qui les conduisaient, les laissent là pour aller, en compagnie de quelques autres, voir si de Lorimier est en état de livrer les armes promises. Cardinal, Duquet et les autres ne revenant pas, la plupart des hommes stationnés dans le bois et sans armes, commencent à craindre que l'éveil n'ait été donné, se fatiguent d'attendre et se dispersent. Cependant, Cardinal et Duquet ne recevaient pas dans le village l'accueil auquel ils s'attendaient. Une vieille Sauvagesse qui avait vu les patriotes dans le bois, répandit l'alarme dans le camp des Sauvages. Ces derniers crurent qu'on voulait les massacrer. Il paraît qu'on les avait travaillés sous main, et ils étaient très-mal disposés. Cardinal et Duquet, en quittant de Lorimier, furent obligés de se cacher dans une autre maison. Après y avoir resté deux heures, ils gagnèrent à la hâte le bois où ils pensaient rencontrer leurs compagnons. Mais ils n'y trouvèrent personne. Ceux qui avaient voulu les attendre avaient été arrêtés quelques instants auparavant, entr'autres, Maurice Lepailleur, dont l'active bravoure seconda bien Cardinal et Duquet, et qui plus tard alla expier son patriotisme dans l'exil.

C'est alors que Duquet donna à Cardinal une preuve d'amitié et de dévouement qui lui coûta la vie. Cardinal avait mal à un pied et ne marchait qu'avec la plus grande peine. Epuisé de fatigue, certain de ne pouvoir échapper à la poursuite des Sauvages qui l'atteignaient, il se laissa tomber au pied d'un arbre, et il engagea, il conjura Duquet de se sauver seul, ce qui lui était facile, grâce à sa jeunesse et à son agilité. Mais il refusa de suite le conseil de son ami: "Je ne veux pas vous quitter, dit-il à Car-" dinal ; je ne vous abandonnerai jamais " dans cet état, quoiqu'il arrive." Quelques moments après, ils furent tous deux faits prisonniers par les Sauvages, qui les remirent aux autorités.

C'est ainsi que l'insurrection de Novembre 38 marcha de malheurs en malheurs, de désastres en désastres. On avait fait espérer aux patriotes un concours général et partout ils se trouvèrent dans la proportion d'un contre 10, 20 ou 30. Partout où une tête patriotique se levait, dix sabres anglais se présentaient pour l'abattre.

—

Suivons à la prison nos deux héros martyrs et voyons la générosité de nos ennemis s'acharnant sur leurs victimes innocentes et désarmées. Les volontaires de 37 et 38 ont montré une singulière espèce de courage : celui de savoir outrager le malheur inoffensif. Battus à St. Denis par quelques paysans, les habits rouges et bleus y revinrent quelque temps après pour venger sur les femmes timides et les habitants désarmés leur défaite de novembre. Ils s'amusaient aussi à voler des provisions et à faire brûler les maisons et les granges, encore remplies du fruit des sueurs du laboureur. C'était au commencement de la dure saison et un sort affreux attendait ces malheureux laissés sans abri et sans pain. Mais qu'importait à ces fiers soldats ? Les victimes étaient Françaises et n'étaient pas de loyaux sujets. St.-Benoit paya de même la

difficulté que les sicaires de Colborne rencontrèrent à vaincre les quelques héros de St.-Eustache.

Cardinal et Duquet ne devaient donc pas s'attendre à être l'objet de quelque clémence. On les traîna à la prison précipitamment, dans une voiture grossière et comme de vils malfaiteurs.

Un frisson glacial saisit les prisonniers en pénétrant sous les voûtes sombres et humides de la maison de leur captivité. Ce soleil de la patrie qu'ils avaient aimé, en se promenant dans leur campagne chérie, à voir se lever et rouler sa course majestueuse, ils ne le reverraient plus, ou ils n'en saisiraient qu'un faible rayon à travers l'impitoyable guichet. Ils avaient désiré le bonheur dans la patrie libre ; et la patrie était enchaînée et les portes d'un affreux cachot se fermaient sur eux. Ils étaient jeunes, ils avaient besoin du grand air de la liberté pour donner carrière à leur activité dévorante, à leurs facultés fortes et puissantes qui brûlaient d'agir et de servir le pays ; et l'atmosphère pesante, empoisonnée d'une étroite cellule les écrase, les suffoque, les étouffe.

Cardinal avait une épouse, des enfants en bas âge, encore au berceau. Tout lui promettait le bonheur : des êtres chéris s'assemblaient chaque jour autour de lui pour garnir de fleurs sa vie épineuse et lui donner toutes les joies d'un chrétien époux et père. Il fallait rompre tous ces liens ; et au lieu des cris joyeux d'enfants qui ne connaissent pas les soucis du monde, au lieu de la voix mélodieuse de la femme qui dit son amour ou prie pour les objets de ses affections, il ne verra que les farouches figures des officiers de la Bastille canadienne, il n'entendra que les grincements de l'énorme porte qui lui cache le ciel, le cliquetis des clefs qui scellent sa captivité ou les pas lourds et lugubrement retentissants du géolier qui va accomplir sa monotone et inhumaine besogne. Duquet avait 21 ans ; il avait cet âge où l'on est avide de vivre, où la vie déborde en quelque sorte de l'exubérance de la jeunesse ; une mère, vieille et faible, demandait son fils, son unique espoir comme son seul soutien ; des sœurs se désolaient. Mais Duquet avait encore une autre douleur, une douleur atroce. Comme tous les hommes généreux, il avait un cœur vaste, immense dans ses affections. Dans ses goûts humains, il en avait fait trois larges parts : l'une, de droit, appartenait à sa patrie ; l'autre était consacré à sa famille ; la troisième.....ai-je besoin de vous le dire, Mesdames ? Duquet était beau garçon, doué d'un caractère affectueux, une de ces natures françaises et chevaleresques dont la devise est : Dieu, la patrie, l'honneur et une Dame. Combien de fois, dans sa vie courte, mais agitée et pleine d'événements, trouva-t-il d'indicibles consolations dans le regard, le sourire, ou le soupir étouffé d'une femme modeste, bonne et dévouée qui pleurait de ses chagrins, gémissait sur les dangers auxquels était exposé celui qui lui avait donné sa foi ! Hélas ! lui si jeune, au printemps de l'âge, on le ravissait à toutes ces beautés, à tous ces rêves, à toutes ces félicités.

Pourtant, Cardinal et Duquet ne failliront pas. Braves sur le champ de bataille, ils seront encore grands dans la prison, grands sur l'échafaud, grands de toute la grandeur du catholicisme au chevet du moribond. On les verra même donner des consolations à leurs familles éplorées et désespérées. Aussi, quel grand besoin en avaient-elles ? Mme Cardinal, après l'emprisonnement de son mari, avait vu sa maison devenir la proie des flammes. Les volontaires ne se contentaient plus de se faire gendarmes et bourreaux, ils voulaient encore se faire incendiaires. On emprisonnait les hommes, et les femmes seules, sans protecteurs, sans ressources et sans demeure, étaient livrées à la froide charité du monde.

Le jour même que l'on incendia la maison de Mme Cardinal, celle-ci se trouvait chez un voisin, dans une chambre retirée. Elle était en proie à un chagrin et à un désespoir qui faisaient craindre beaucoup pour ses jours rendus encore plus précieux et plus fragiles par l'état délicat dans lequel elle était. Tout-à-coup entrent deux volontaires. On les reconnaît à leur air étranger, dur et grossier. Ils gagnent, sans parler à personne, l'appartement qu'occupe Mme Cardinal. " Vous deviez vous attendre, lui disent-ils insolemment et avec le sourire de la férocité sur les lèvres, au malheur qui vous frappe, d'après la conduite qu'a tenue votre mari." Et ils sortent. Le cœur frémit d'indignation à la pensée de semblables forfaits ! Je me hâte d'ajouter que ces deux bandits n'étaient pas d'origine française. Je crois qu'avec vous, MM. et Mesdames, l'avertissement est superflu.

La torche de l'incendie s'était aussi promenée sur l'asile de Mme Duquet. Ce n'était pas assez pour une mère et ses deux filles d'avoir été violemment séparées de celui qu'elles aimaient le plus au monde. L'humble chaumière qui abritait leur désolation devait être dévorée par les flammes et les laisser sans fils, sans frère, sans pain et sans toit à l'arrivée du rigoureux hiver canadien. Cette famille était destinée à boire dans la coupe de l'infortune jusqu'à la lie la plus amère. Mme Duquet n'avait pas de parents aisés pour venir à son secours. Elle se trouvait partagée entre le désespoir que lui causait l'emprisonnement de son fils et la poignante inquiétude de ne savoir comment pourvoir à l'existence de ses filles.

Autre fait révoltant. Le 23 ou 24 décembre 38, quelques volontaires logeaient chez un habitant de Chateauguay qui avait recueilli une des sœurs de Duquet, enfant de huit ans seulement. Faible, nerveuse, d'une sensibilité dangereuse par son intensité, d'une intelligence qu'avait prématurément développé le malheur, cette enfant avait été soigneusement tenue ignorante de tout ce qui se passait relativement à son frère. On ne devait pas s'attendre à autant de délicatesse de la part des volontaires. Avec une joie cynique, ils apprirent à la jeune fille le sort de son frère, ils firent même d'horribles et sacriléges plaisanteries sur l'exécution. Mme Duquet, qui se trouvait à Montréal, y était plongée dans un chagrin que les mères seules peuvent comprendre ; nuit et jour elle pleurait et demandait incessamment son fils. Les volontaires savaient tout cela, et s'empressèrent de dire à l'enfant que sa mère était folle à Montréal et que son frère avait été pendu. On peut imaginer facilement l'effet de semblables paroles sur une enfant dont la vie avait déjà été mise en grand danger par la frayeur et la peine. Elle fit retentir l'air de ses cris déchirants ; elle voulait absolument voir sa mère et son petit frère Joseph. Elle avait tout compris, nonobstant la tendresse de son âge, et la secousse l'avait si fortement agitée qu'elle en contracta une maladie chronique qui abrége ses jours et la conduira au tombeau. Mais jetons le voile sur ces infamies, et prions de pouvoir les oublier.

—

J'aime à voir Cardinal et Duquet brûler de cette flamme divine du patriotisme qui fait les grands citoyens, jouant leur vie sur quelque champ de bataille ou dans quelqu'entreprise téméraire et dangereuse. J'admire leur bravoure, j'applaudis à leur témérité, j'ambitionne leur mâle vertu. Mais que je les trouve bien plus grands lorsque, voyant la mort se dresser devant eux dans toute sa hideuse réalité, ils se préparent à la rencontrer en catholiques. Il me plait de voir ces nobles têtes s'incliner humblement devant la majesté de la religion pour proclamer la supériorité des biens spirituels sur les avantages temporels ; pour proclamer le néant du temps devant les vastes grandeurs de l'éternité du chrétien. Naguère tout leur paraissait triste, désolant, ignominieux dans ce supplice de l'échafaud. Bientôt le sacrifice du calvaire et le spectacle du Fils de Dieu mourant pour le monde en bénissant ses bourreaux leur font envisager la mort avec plus de calme et sous un meilleur aspect ; ils mourront avec joie pour leurs compatriotes, ils pardonneront à leurs persécuteurs, demanderont même des prières pour eux. Effets merveilleux du catholicisme ! A travers le sang qui les aveuglera, ils croiront entrevoir leur immortalité là-bas, le bien de leur patrie et les bénédictions de la postérité.

Le 26 novembre 38, Cardinal écrivait à sa femme ces belles paroles : " Chère épouse, prends courage, que rien ne t'attriste, " demande à Dieu et pour toi et pour moi " des forces pour supporter avec résignation " l'épreuve terrible que je vais faire. Je " ne crains rien pour moi, et si je n'avais " pas sur terre une femme et des enfants " que j'aime plus que moi-même, je ne " chercherais pas à conserver une vie que " je pourrais perdre dans des sentiments " pires que ceux qui m'animent aujourd'hui. " Je viens d'écrire à l'Evêque Bourget de " venir nous confesser ; nous croyons que " quand la conscience sera pure, le corps " en aura moins à souffrir."

C'est d'une noble simplicité qui rappelle les grands généraux catholiques du 17me siècle....

La farce judiciaire, qu'on appela le procès des douze condamnés, commencée le 28 novembre, faisait des progrès. L'attitude de Cardinal et Duquet fut ferme sans bravade, digne sans ostentation. Mais toute défense était inutile devant une cour qui considérait comme une insulte toute investigation sur sa légalité. On voulait faire un exemple ; il fallait des victimes. En trouverait-on de plus nobles que Cardinal, Duquet et leurs compagnons d'infortune ?

Dans le cours du procès, Duquet voulut faire observer qu'une question posée à un témoin, ne l'était pas suivant les règles. On lui répliqua qu'on n'était tenu d'observer aucune règle. Quelle justice attendre d'un tel tribunal ? Dix, sur les douze, furent condamnés à mort ; de ce nombre étaient Cardinal et Duquet.

—

Cardinal aimait sa femme de toutes les forces de son âme tendre. L'excès de sa douleur l'avait rendue malade, et elle n'avait pu répondre aux lettres de son mari, qui ne savait à quoi attribuer son silence.

Le 2 décembre 38, il lui fait parvenir ces mots : " Est-il possible que tu te refuses toujours à m'écrire un petit mot de " consolation que je désire avec tant d'ardeur ? Je me trouverais si heureux dans " mon malheur, si tu m'accordais cette faveur! Si je ne connaissais ton bon cœur, " ton amour pour moi, je soupçonnerais que " c'est par ressentiment ou par indifférence " que tu me négliges ainsi. Loin de moi " une telle pensée ! Je n'ose croire que tu " m'en veuilles pour les tourments que je " te cause. Ton cœur m'a déjà pardonné, " j'en suis certain. Mais je voudrais le " savoir de toi-même. Fais-moi écrire, si " tu ne le peux et signe la lettre toi-même, " répands une de tes larmes sur le papier,

" une de ces larmes si nombreuses que tu " répands à mon sujet, pour moi, qui ai " promis solennellement de les essuyer et " non de les faire couler." La correspondance de Cardinal devient si intéressante et si émouvante que je vais lui laisser la parole. Sa grande âme, comme celle des héros antiques et du moyen-âge chrétien et chevaleresque est calme et sereine au milieu des approches de la mort. Il prie, et il est consolé et il console ceux que son malheur afflige. Le 4 décembre, à la veille de sa condamnation, il dit à sa femme : " Demain, nous serons jugés à la vie ou à " la mort, et si nous recevons cette der- " nière condamnation, il est probable que " l'exécution ne sera pas différée de long- " temps. Je me prépare à l'attendre sans " la craindre. Et si Dieu me laisse la vie, " je serai mieux en état de remplir mes de- " voirs de chrétien, d'époux et de père. " Prie Dieu, chère amie, qu'il touche nos " Juges, qu'ils soient frappés de la vraie " lumière, et qu'ils ne laissent pas sacri- " fier des hommes qui n'ont fait aucun mal " et qui sont victimes du plus horrible par- " jure. J'ai eu le bonheur de me confesser " hier et aujourd'hui ; j'espère avoir en- " core demain cet avantage." Plus loin, il parle de l'infame qui s'acharnait à sa ruine et à celle de Duquet et que je ne nommerai pas, à la prière des familles de ces généreux martyrs, qui leur ont recommandé de pardonner à leurs ennemis. " Il " a essayé, dit-il, à effrayer nos témoins ; " il a voulu les renvoyer de peur qu'ils " réussissent à nous sauver. Quel homme! " Il me verra au tombeau et il ne cessera " pas de me persécuter. Cependant je lui " pardonne."

En Crimée ou en Italie, en Canada ou en Chine, le sang français enfante toujours des merveilles. On se rit de la mort au milieu des boulets, on joue avec elle ; on la brave avec l'insouciance du soldat, on l'attend ave le calme du chrétien bien préparé. Cardinal, le 13 décembre, après sa condamnation à mort, et quelques jours seulement avant de monter à l'échafaud, envoie à son épouse la curieuse lettre que voici en partie : " Monseigneur m'a envoyé aujourd'hui " des livres. J'en avais eu auparavant de " M. Drummond, de sorte que j'ai de quoi " m'amuser. Nous avons un jeu de cartes ; " c'est le deuxième que nous usons depuis " notre emprisonnement. Ce qu'il y a " de fâcheux ici, ce sont les puces; il " faut continuellement se *gratter*. Nous " avons par-dessus le marché, des punai- " ses, des coquerelles, des criquets, des rats " et des souris. Il ne nous manque plus " que les petits insectes qui font grouiller la " partie chevelue du chef de l'homme, et " encore, y a-t-il parmi nous des sujets " assez malpropres pour en engendrer." Les Zouaves n'accueillaient pas plus gaiement les balles autrichiennes.

—

Cependant le courage de M. Duquet ne faiblissait pas. Son patriotisme et, sa foi dépouillaient pour lui tout ce que la mort a d'horrible pour un jeune homme, qui ne rêve que liberté, gloire et immortalité. Plein d'avenir, il lui en coûtait beaucoup de quitter la vie, la vie qui promet tant de choses à 21 ans ! mais son sacrifice était fait sur l'autel de sa patrie et de la religion. Il ne pouvait croire que ce sang qui bouillonnait dans ses veines avec tant d'ardeur, serait offert inutilement pour le bonheur de ses compatriotes. Après l'orage qui ballotait les Canadiens, il entrevoyait pour eux l'aurore des beaux jours. La persécution ne devait pas durer toujours et la haine anglaise finirait peut-être par rougir et s'apaiser devant l'héroïsme persévérant et malheureux des Canadiens. Qui sait ? Un dernier prodige de la vaillance des enfants du sol pouvait aussi assurer l'indépendance du Canada ! Ces espérances calmaient le cœur endolori du jeune prisonnier, et les consolations que le monde ne pouvait lui donner, il les demandait à Dieu.

Quand on a un cœur canadien, un cœur catholique, on ne peut relire sans orgueil et sans bonheur les annales de nos martyrs politiques. Certes, les payens mourant pour leur patrie en demandant vengeance contre leurs oppresseurs, les girondins arrivant sur la place de la guillotine en chantant et faisant à la mort des bravades, excitent beaucoup notre admiration. Mais qu'à mon sens nos victimes de " 38 et 39 " nous offrent un bien plus beau tableau de la grandeur d'âme humaine : les Cardinal, les Duquet, les De Lorimier et autres n'arrivent pas à l'échafaud en maudissant leurs ennemis. Non ; ils pardonnent à leurs bourreaux, à tous ceux qui leur ont fait du mal ; ils prient instamment leurs parents, leurs amis, leurs concitoyens de pardonner comme eux, à l'instar de la divine victime du Golgotha. Bien plus : ces hommes vertueux ont consacré leur vie entière au bien-être de leurs semblables, et, à l'heure de la mort, oubliant leur immense mérite, ils ne pensent plus qu'à leurs fautes insignifiantes et implorent le pardon de ceux qu'ils auraient pu offenser accidentellement. A l'heure terrible, ils ne bravent pas la mort avec ostentation ; ils ne s'enivrent pas d'un sot orgueil pour cacher leur frayeur sous les haillons d'un prétendu courage payen : non, mais ils la voient venir sans sourciller. Catholiques sincères et fervents, ils ont fait leur paix avec Dieu, ils se sont préparés au passage de l'abîme et ils ne voient plus en lui que le pont glorieux qui les conduit à la double

immortalité. Différents en cela des tièdes et lâches Canadiens qui aujourd'hui rougissent de l'antique foi de nos pères, ces grands citoyens sont fières de s'y montrer fidèles, de penser à la destinée de leur âme et de croire que les pratiques du catholicisme peuvent seules la faire parvenir à l'état pour lequel Dieu l'a créé. Avec la digne modestie des Turenne, des Condé, ils se confessent, ils communient, ils meurent catholiques.

Il serait à propos de mentionner ici un troisième genre de consolation qu'il a été donné à nos prisonniers de goûter, grâce à la charité de femmes que la postérité doit bénir. C'est dans le secret du foyer domestique ou des murs d'un cloître que la femme brille dans tout l'éclat de sa sublime vertu. Elle est encore plus belle et plus sainte lorsque, pénétrant dans un obscur et infecte cachot, elle apporte, au malheur persécuté, le secours de la religion et de la bienfaisante douceur. Dès que les prisons se furent remplies de patriotes, Mme Gamelin et Mme Gauvin, anges de dévouement que la Providence avait mis en réserve pour nos jours de malheur, sollicitèrent de l'autorité la permission de visiter les prisonniers. Mme Gamelin, comme tout le monde le sait, est la même que celle dont le zèle apostolique parvint plus tard à la fondation du couvent des sœurs de la Providence, qui continuent si bien les vertus et le dévouement de leur fondatrice. La famille Gauvin était privilégiée de patriotisme et de dévouement : la mère fut héroïne à la prison. St.-Charles avait été témoin des exploits du fils, enlevé plus tard, au printemps de la vie, par une maladie qui était la suite de ses sacrifices à la patrie.

La mesquine avarice du gouvernement, qui avait réduit les prisonniers à la plus pitoyable ration, fut heureusement suppléée par l'ingénieuse charité de ces bonnes Dames. Elles puisèrent dans leurs propres ressources et dans la générosité publique pour soulager l'infortune indigente et patriotique. Le nombre des prisonniers comme les besoins à administrer augmentant, il fallut augmenter de même le nombre des visiteuses, et plusieurs dames et domoiselles furent adjointes à Mme Gamelin et Mme Gauvin. Grand était le bonheur des prisonniers lorsqu'ils voyaient entrer ces êtres délicats et faibles qui ne craignaient pas d'affronter l'air fétide des horribles cachots, la grossière rudesse des officiers de la prison pour venir les soulager d'un regard, d'un sourire, d'un indicible serrement de main.

Quand on a mon âge, il est permis de regretter de n'avoir pas vécu dans ces temps pour partager le sort des prisonniers, objets des soins de ces tendres et belles dames. Tout s'était combiné pour rappeler l'ancienne chevalerie dans ce qu'elle a eu de plus grandiose et de plus splendide. C'étaient les descendants des antiques preux qui combattaient, qui versaient leur sang pour une patrie faible et opprimée par une nation puissante, pour une nationalité qu'on voulait éteindre et détruire ; la plupart d'entre eux étaient jeunes. Le malheur avait voulu qu'ils fussent vaincus et une horrible prison leur faisait expier leur bravoure. Mais l'ombre d'une épouse, d'une sœur, d'une amante veillait sur eux. Dans un coin reculé du temple du Seigneur, derrière une colonne soutenant la haute voûte, une jeune femme est agenouillée et prie pour la liberté de celui que l'ennemi retient dans les fers. Là-bas en est une autre qui pleure l'absence du héros qui lui avait dit adieu pour courir à la défense de la patrie outragée. L'héroïsme féminin est allé encore plus loin. Les sœurs des Duquet, des Cardinal, des de Lorimier, des Gauvin, des Bouchette et des Boucherville ne se contentent pas de prier et de pleurer. Elles veulent encore aller à la prison, consoler et encourager les patriotes. Elles braveront tout, ces anges de douceur devenues des lions de courage devant les barrières qu'on veut maintenir entre elle et les prisonniers livrés à l'abandon et à la misère.

Si, dans toute circonstance, le sourire et le regard d'une femme exercent une influence irrésistible sur un homme bien élevé, quelle émotion toute à la fois douce et saisissante ne devaient pas éprouver, lors de la visite de ces pieuses et dévouées femmes, ces hommes jeunes, vaillants et privés depuis longtemps d'air, de liberté et de la vue des femmes qu'ils aimaient ! Quel contraste dans leur vie ! Accoutumés à ne voir que les sombres murs du cachot, l'œil inquisiteur, diligent et soupçonneux des gardiens, leur allégresse était sans borne quand ils entendaient les pas rapides et légers des anges de leur prison, quand ils apercevaient ces visages souriants et dont l'expression seule offrait tout un monde de bonheur. Quelques agents trop zélés de l'autorité étaient pourtant intrigués de ce dévouement qu'ils ne pouvaient comprendre, et ils s'efforcèrent d'y mettre force obstacles. Mais le courage de ces dames ne se rebutait jamais et était invincible. L'une d'elle fit un jour à un officier chargé de les espionner, une réponse de femme et de française. Deux ou trois jours avant la mort de Duquet, elle porta au jeune malheureux affaibli par la captivité, une bouteille d'excellent vin. " Montrez-moi cette " bouteille, dit l'officier de faction ; je crains " qu'elle ne contienne du poison, et je veux " l'examiner." " Oh ! soyez tranquille, re- " partit vivement la jeune fille indignée ; " les Canadiens sont trop braves pour s'em-

" poisonner par frayeur de l'échafaud ; il n'y " a que les Anglais capables de cela." Le soldat, foudroyé par la réplique, laissa passer cette femme. Naturellement, tous les prisonniers devaient éprouver beaucoup de reconnaissance pour ces dames ; mais on comprend que la générosité des jeunes détenus dut se mêler à un autre sentiment que vous avez déjà deviné, Mesdames. Même lorsqu'on est heureux, on voit difficilement sans l'aimer une femme jeune et belle qui s'intéresse à notre sort. Si l'on sent une main blanche et douce serrer notre main, si l'on entend comme un murmure divin, l'émouvante vibration d'une voix de femme qui nous dit : " Courage, je souffre avec vous." Oh ! alors, Messieurs et Mesdames, on bénit le malheur de la captivité, et ces créatures deviennent l'objet d'un culte fort, pur et passionné. Je dois à l'obligeante bonté d'une dame, quelques-unes des pensées qu'inspirait aux prisonniers le dévouement des continuatrices de l'œuvre de Mme Gamelin. On ne doit pas s'attendre à un style soigné ni à une poésie symétrique. Le cœur surabondant d'émotions vives et profondes, ils jetaient sans art sur le papier leurs idées généreuses et grandes. La versification et la précision systématique y ont perdu ; mais le sentiment, la véritable poésie de l'âme et de l'éloquence y trouve leur compte.

Voici quelques stances d'une pièce dédiée par un jeune prisonnier à une demoiselle qui visitait la prison :

En proie à la misère, aux jours de sa souffrance
Que tissait le destin,
Le prisonnier sentit succéder l'abondance
A sa poignante faim.

Ta bienfaisante main sut ranimer sa vie
Et tromper sa douleur :
Par tes soins empressés, généreuse ····,
Il revit le bonheur !

Oh! combien était grand cet amour qu'en toi-même
Tu portais aux malheureux !
Quels traits ont lancé la vengeance et la haine
Pour vaincre ton ardeur !

La même dame reçut une autre pièce dont j'extrais les vers suivants :

L'amour de ton pays te fis tout entreprendre.
Visiter les cachots où gissait l'infortune,
Fut-il le seul objet auquel tu voulus tendre ?
Non ! Belle ····, tu forças la fortune
A venir par tes mains porter au malheureux
Des soins que le simple droit leur accordait,
Mais qu'un pouvoir inique, un pouvoir envieux,
Mû par la vengeance, lâchement leur niait.....

On m'a passé un album où je lis ce petit chef-d'œuvre :

L'humble fleur émaillant le tombeau
Rend plus riant l'asile de la mort ;
Le faible jour qui perce le créneau
Du trop obscur, de l'humide cachot :
Le frais zéphir sous l'ardente torride,
Berce les sens dans un parfait délire ;
Et le ruisseau qui dans la plaine arride,
Au voyageur offre l'onde limpide
Enivre le cœur d'un frais et doux plaisir.

Ainsi ta main, comble de bienfaisance,
Dans les cachots cherche le malheureux ;
Seule, ta voix semble le rendre heureux,
Et te voir est sa plus grande jouissance.

Tu es la fleur qui orne le tombeau,
Ce beau rayon que le captif adore,
L'onde chérie du bienfaisant ruisseau,
Et le zéphir si bienfaisant encore.

Dans sa prière le pauvre te bénit,
Partout la vertu t'aime et te chérit.
Oui ! à jamais la mémoire fidèle
Saura te rendre un hommage éternel,
Et tes bienfaits gravés au fond des cœurs,
Seront pour toi un motif de bonheur.

Mais l'heure fatale approchait. Cardinal et Duquet avaient été informés qu'ils subiraient le 21 décembre 1838 le sort que la tyrannie réserve au patriotisme malheureux. L'avis funèbre avait été reçu par eux sans forfanterie, mais avec la dignité ferme qui convient à de grandes âmes. On voulait faire un exemple dont l'enseignement fût salutaire. On espérait, par l'horreur du gibet, inspirer aux Canadiens la lâcheté et la dégradation ; on désirait, par l'affreux spectacle d'une potence dressée pour punir la vertu, leur apprendre à refouler au fond du cœur les sublimes aspirations du patriotisme. Et c'est une population française que l'on travaillait à soumettre à ces infamies. C'est une population française que l'on se flattait d'accoutumer à n'avoir plus d'honneur ! Mais pourquoi ne pas plutôt demander au rapide et impétueux St.-Laurent de remonter son cours majestueux en renversant toutes les lois de la nature ?

Des démarches avaient été faites en faveur des deux condamnés par des personnes influentes auprès de Colborne et des gens haut placés dans la hiérarchie gouvernementale. Mme. Cardinal avait même été se jeter aux genoux de Lady Colborne la conjurant d'intercéder auprès de son mari pour obtenir la grâce de M. Cardinal. Mais tout avait été inutile devant la détermination de Colborne. Le 20 décembre, veille de son décès, Cardinal fit parvenir à sa femme deux lettres où se révèle tout entier son grand caractère. Cette voix grave et solennelle qui semble parler par-delà de la tombe, a une suavité lugubre, une sagesse sombre et sacrée qui nous remuent jusqu'aux entrailles. " Demain, lui dit-il, à " l'heure où je t'écris, mon âme sera de-

" vant son Créateur et son Juge. Je ne " crains pas ce moment redoutable. Je " suis muni de toutes les consolations de la " religion, et Dieu, en se donnant à moi-" même ce matin, me laisse espérer avec " confiance qu'il me recevra dans son sein " aussitôt après mon dernier soupir. Je " suis dégagé de toute affection terrestre, et " le seul regret que j'ai en mourant, c'est " de te laisser, chère amie, ainsi que cinq " pauvres malheureux orphelins, dont un " est encore à naître. Je te prie de croire " que sans vous, rien ne pourrait me faire " désirer la vie et que je recevrais ma grâce " avec plus de répugnance que de satis-" faction." Il perd ensuite sa sérénité en pensant à l'état et aux chagrins de sa femme ; il lui renouvelle ses protestations d'amour, il lui donne des conseils et se livre aux mouvements d'une déchirante tristesse.

Ce qui l'afflige par-dessus tout, c'est de ne pouvoir embrasser, avant de mourir, son épouse à laquelle les médecins défendent de sortir. " Qu'il est dur, lui écrit-il, de " mourir sans te donner le baiser d'adieu ! " On me dit que tu es trop faible pour sup-" porter une entrevue ; moi, je te croirais " assez forte ou du moins assez raisonnable " pour me venir voir sans faire des extra-" vagances. Ceux qui te défendent de venir " me voir n'ont jamais été dans notre si-" tuation. Ils ne pensent pas qu'ils me pri-" vent de la seule et dernière consolation " que je pourrais espérer dans ce monde, et " que, par rapport à toi, ils s'exposent à de " justes reproches pour t'avoir privé de re-" cevoir les adieux d'un époux mourant. " Pardonne, chère amie, nous sommes nés " pour souffrir, c'est un sacrifice de plus à " offrir à Dieu et qui servira à nous obtenir " plus de mérites auprès de lui. Du moins " s'ils m'amenaient Marguerite et Charlotte " afin qu'elles puissent toutes deux recevoir " les baisers de leur père pour te les ren-" dre. Oh ! Dieu, ayez pitié de moi, de ma " femme et de mes enfants, je vous les re-" commande ; veillez sur eux, servez-leur " d'époux et de père et ne tardez pas à les " réunir tous avec moi dans votre saint pa-" radis."

Puis il exhorte sa femme à chercher des consolations dans la religion seule et la conjure, si elle devient riche, de ne pas oublier ses pauvres frères et sœurs. Il était dans la nature de cet homme de ne penser, travailler, et mourir que pour les autres.

Malgré tout, Cardinal avait espéré voir sa femme dans la journée du 20 décembre ; à 7 ou 8 heures du soir, ne la voyant point arriver, il perdit cet espoir et lui écrivit une nouvelle et dernière lettre. Il pleure d'abord de ne pas l'avoir vue ; il essaie de se consoler par des réflexions chrétiennes sur les décrets de la Providence " qui règle les événements de ce monde." " Rien de plus " consolant, continue-t-il, ma chère Eugé-" nie, que d'envisager la mort avec les " yeux d'un mourant. On se sent dégagé " des peines et des angoisses de ce monde " de misère pour s'envoler dans un lieu de " paix et de délices, et l'on plaint ceux que " l'on a aimés sur la terre de ce qu'ils ne " peuvent jouir assez tôt d'un bonheur qui " nous paraît si parfait. Chère Eugénie, ne " t'apitoie pas sur mon sort ; bénis la Pro-" vidence de ce qu'elle ne m'a pas fait " mourir subitement lorsque j'avais le cons-" cience chargée de crimes. Tu sais que " j'ai toujours eu de la prédilection pour le " genre de mort que je vais subir. Eh ! bien, " Dieu a exaucé mes vœux ; je suis coura-" geux autant qu'il est possible de l'être, et " si je pouvais te communiquer la moitié de " mes forces, il m'en resterait encore assez " pour le moment fatal."

Comme on le voit par une phrase de cette lettre, Cardinal avait toujours ambitionné la gloire du martyre. Cardinal était une de ces natures calmes et impassibles qui s'émeuvent difficilement, mais qui, une fois touchées par un sentiment généreux, se peuvent passionner jusqu'au sublime du sacrifice. L'asservissement de sa patrie l'affligeait profondément, et lui inspirait l'idée de se sacrifier dans les combats livrés pour sa liberté. Un fait singulier, entre mille autres, nous montre sa pensée fixe de se préparer aux luttes et aux sacrifices qu'exigerait bientôt l'état du Canada. L'usage du fusil, comme de l'épée, lui était totalement étranger. Dans l'été de 1837 et celui de 1838, alors que le terrein tremblait sous les pas et que tout annonçait une nouvelle crise, il regretta vivement de n'avoir jamais appris à manier les armes. Que ferait-il, armé d'un fusil qu'il ne saurait tenir en présence d'un ennemi bien aguerri ? Il se mit à l'œuvre ; tous les soirs, en arrivant de son bureau, il s'exerçait au tir dans le charmant bocage qui entourait sa maison. Sa femme s'étonna à bon droit de ce goût tout nouveau qu'il manifestait. Elle n'aimait même pas cela et une espèce de frayeur secrète la saisissait chaque fois qu'elle le voyait prendre son fusil et sortir. Un jour elle lui en fit la remarque. Il répondit, d'un air qui voulait éloigner tout soupçon de l'esprit de sa femme, " qu'il faisait cela pour s'amuser, et qu'autant valait ce jeu-là qu'un autre."

Bien qu'il n'en eut plus l'espérance, il fut donné à Cardinal de voir sa femme et deux de ses chers enfants, à une heure avancée, la veille de sa mort. La scène qui eut alors lieu défie toute description. Un père, un mari innocent, une mère, une épouse, des enfants en bas âge qui se font les derniers adieux, qui se donnent les derniers baisers, les derniers embrassements sur les marches d'un échafaud dont la hideuse charpente se balance dans les airs en attendant sa victi-

me ! Se conçoit-il au monde de spectacle plus navrant ? La mort, l'horrible mort empoigne dans ses serres déchaînées l'infortuné patriote ; ses enfants, son épouse veulent l'arracher aux étreintes funestes ; ils le tiennent par les habits, le tiennent par le bras, se cramponnent à son cou pour disputer au boureau sa proie ; leurs cris déchirants percent l'air, retentissent dans la prison et vont jusqu'à émouvoir les gardiens et les géôliers dont l'épouvantable devoir est d'être sans entrailles. Mais tirons le rideau sur ce tableau saisissant. Il y a ici des mères et des épouses, des maris et des pères Ils sentent et savent ces grandes et atroces douleurs mieux que je ne pourrais les leur peindre ; leur cœur, trop sensible et délicat, ne pourrait supporter la vue de semblables calamités. Il en est, d'ailleurs, de certaines douleurs comme de certains lieux jadis consacrés par le paganisme pour leurs horreurs : on en approchait en tremblant, on en regardait l'extérieur avec une respectueuse frayeur, mais on n'ôsait jamais en franchir le seuil de peur de devenir la proie des esprits malfaisants qui y trônaient. Les grands malheurs de l'humanité présentent souvent cet aspect terrible ; il suffit de les indiquer pour en sentir toute l'immensité ; et, sans entrer dans aucun détail descriptif, l'on ne peut comprendre la noirceur et l'infâmie de ceux qui les infligent, et l'on reste stupéfait de la force et de la grandeur d'âme de ceux qui les subissent sans mourir.

—

Entre les mille et une lacunes dont sont parsemées mes deux biographies, il en existe une que je déplore beaucoup et qu'il m'a été impossible de combler. De la correspondance de Duquet, de ces lettres précieuses, émouvantes, encore toutes baignées de ses larmes, qu'il écrivit dans ses derniers instants à sa vieille et vénérée mère, à ses sœurs, à ses amis, il ne nous reste rien. Tout a été écarté ou anéanti. Nous devons en vouloir aux auteurs de cette disparition : ils nous font tout perdre ! Qu'elles devaient être belles ces lettres, remplies de son âme, de ses pleurs, de son agonie, qu'il faisait parvenir à des personnes qu'il adorait, dont il était le seul appui, et qu'il allait laisser dans la plus profonde des misères ! Duquet, dans ses derniers jours, avait rapidement changé. Il avait, de grand cœur, fait à sa patrie le sacrifice de sa vie, et, s'il eût été sans mère et sans sœurs, il serait mort content. Mais la pensée de sa mère, vieille déjà, toujours en pleurs et à la veille d'être jetée dans la plus profonde des adversités, le torturait sans cesse et lui faisait perdre tout autre souci. Le léger incarnat qui ornait autrefois ses joues, cet air souriant et sympathique qui en avait fait le plus aimable jeune homme, étaient complètement disparus. On ne voyait plus ses lèvres effleurées que par le sourire de la plus triste mélancolie. " Ma mère, s'écriait-il souvent, " ma pauvre mère, que va-t-elle devenir ? " Qui prendra soin de ses vieux ans ?" Qu'il aimait sa mère, ce noble et jeune patriote !

Sa douleur était si grande qu'il ne pouvait trouver du soulagement qu'en Dieu. Il priait, il priait sans cesse, il priait ardemment. On lui avait donné, entre autres objets de piété, une image de Notre-Dame des Sept Douleurs, ce représentant du sublime de la maternité affligée. Nuit et jour, il tenait en mains ce précieux souvenir de la douleur de la Mère de Dieu ; il l'arrosait de ses larmes abondantes ; il demandait à Marie de consoler sa mère, de lui donner les forces nécessaires pour supporter le supplice de son fils si jeune, de son fils pour lequel elle avait un abîme d'afflictions.

Deux jours avant la mort de son fils, Mme. Duquet alla demander sa grâce à Colborne. Ce fut en vain. Le tyran se moqua du désespoir d'une mère. " Je l'avais prévu, dit " Duquet à sa mère, votre trouble a été inu- " tile ; après-demain, je serai dans une ré- " gion où la vertu est récompensée et le " crime puni. Ma mère, il faut se soumet- " tre à ce terrible décret de la Providence." C'est la dernière fois que Mme. Duquet vit son fils. Le langage des douleurs humaines est trop pauvre pour décrire au vrai cette séparation que le cœur d'une mère seule peut concevoir. Duquet, dans cette circonstance si pénible, pria sa bonne mère d'implorer le pardon de ses chères petites sœurs. " Je m'étais promis, disait-il à sa " mère, de leur faire, ainsi qu'à vous, une " position heureuse ; ma folle précipitation " a déjoué ces plans. Je vous en prie, dites- " leur tout le regret vif que j'ai éprouvé, et " que ce n'est pas par mauvais cœur que " mes espérances se trouvent trompées." Il pria aussi sa mère de remettre à ses sœurs sa petite image de Notre-Dame des Sept Douleurs, en ajoutant cette recommandation : " Dites-leur, ma mère, de baiser la " partie de cette image qui se trouve mar- " quée de mes pleurs."

Cette mère, morte l'an passé, fut toujours inconsolable et ne passa jamais une journée sans pleurer son fils. Souvent, la nuit, elle y songeait, et on l'entendait crier dans des transports convulsifs : " Mon fils, mon fils, " rendez-moi mon fils ! Grand Dieu ! qu'en " ont-ils fait, ces Anglais sans pitié ?"

Il y a trois ans, elle rencontra celui qui fit tout, jusqu'au parjure pour la perte de son fils et de Cardinal. La conscience, sans-doute pleine de repentir, il demanda pardon à Mme. Duquet, et voulut lui donner la main. " Oh ! lui dit-elle avec horreur, n'ap- " prochez pas de moi ; je vous pardonne, " parce que je suis catholique et que mon " fils me l'a ordonné ; mais je ne puis ou-

" blier que vos mains sont encore teintes du " sang de mon fils."

J'ai à mentionner ici un fait que la famille Duquet, aussi noble que malheureuse, m'a prié de rendre public. L'avocat généreux et éloquent (M. Drummond,) chargé de la défense de Duquet, fut prié par ce dernier, la veille de sa mort, de le remplacer auprès de sa mère ; il le lui promit et il fut toujours fidèle à sa parole. Ce beau dévouement est tout un éloge du caractère de l'homme, et fait honneur à la profession d'avocat.

—

Le 21 Décembre 1838 se leva triste, noir et lugubre comme le crime qu'il allait éclairer de sa pâle lumière. La température était froide sans être piquante. De gros nuages, entremêlés de gris plomb et de brun foncé étaient balayés lentement dans l'espace, et cachaient l'astre du jour. De temps à autre, le choc des nues laissait percer un soleil blanc, sans vigueur, sans vie ; ses rayons, à peine perceptibles, se rendaient comme à regret jusqu'aux guichets de la prison pour disparaître aussitôt. On aurait dit qu'il avait honte d'être témoin de l'horrible forfait et qu'il voulait prendre le deuil du sacrifice des deux martyrs.

Le sommeil des deux condamnés n'avait pas été long, et leur réveil fut triste. Encore quelques heures, et ils allaient être arrachés violemment à la vie. Duquet avait 21 ans ; Cardinal en avait 30 ; Duquet était faible ; l'air de la captivité, la douleur de sa mère l'avaient presque éteint. Tous deux étaient tristes, mais résignés. Ils s'étaient, peu de temps auparavant, nourris du pain des forts ; ils avaient passé une partie de la nuit en prières avec le ministre du Seigneur qui ne les quittait plus depuis quelques jours, avec le prêtre catholique que l'on retrouve partout où il y a une larme à essuyer et une grande douleur à adoucir.

A 9 heures, on vint leur dire de se préparer. Ils étaient à s'entretenir du ciel avec le prêtre qui devait les accompagner à l'échafaud. " Nous sommes prêts," dirent-ils, et le bourreau les garotta.

A 9½ heures, ils montent à l'échafaud ; Cardinal est calme et fort ; Duquet est pâle, affaibli, mais ne chancelle pas. Ils vont mourir comme ils avaient vécu : pleins d'amour pour leur patrie, de foi et de fidélité au Dieu de leurs pères. Dans leurs adieux à leurs compatriotes, on lit cette phrase mémorable qui nous fait en quelque sorte frémir de douleur et d'admiration : " Notre " dernier vœu est pour la prospérité et la " liberté de notre chère patrie, notre der- " nier soupir pour le Dieu qui nous appelle " à lui, et notre dernière parole : Jésus !" Ils se disent ensuite adieu de la voix et des yeux. Leurs mains enchaînées ne peuvent se rencontrer une dernière fois. " Nous nous serrerons la main là-bas," dit l'un d'eux en levant la vue au ciel.

A 9¾ heures, la trappe tombe, l'infâmie est consommée, Cardinal n'existe plus. Mais un supplice sans nom commence pour Duquet. Soit qu'il eut été mal placé ou mal lié, il tomba sur une charpente ferrée de la potence, se cassa les dents et se mutila toute la figure. La main de l'exécuteur n'était pas assurée ; l'horreur du crime, l'éclatante innocence du beau jeune homme qu'il égorgeait le faisaient trembler. Il se reprit de nouveau ; il eut l'horrible bonheur de réussir, et Duquet, l'infortuné Duquet, alla rejoindre son ami.
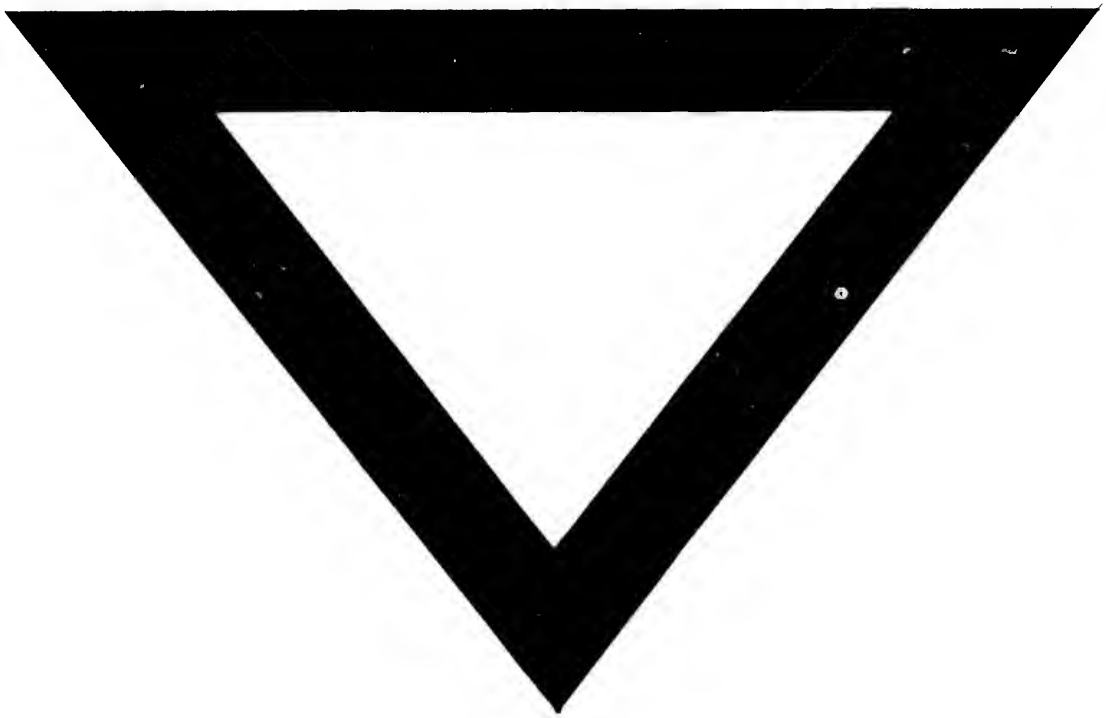
Pendant le meurtre impérial, les prisonniers, agenouillés dans un silence religieux, dans une douleur poignante, récitaient le *De profundis*. Leurs voix plaintives, étouffées par les larmes, allaient porter au Seigneur cette prière du condamné, ce sublime espoir du pécheur repenti et agonissant. Les deux compagnons d'infortune qu'ils estimaient, qu'ils aimaient tant, qu'ils n'avaient vu sortir de la prison pour aller au supplice qu'en sanglottant, ils ne voyaient plus ! C'étaient les premiers d'entre eux que la tyrannie envoyait à l'échafaud ; seraient-ce les derniers ? Pensées affreuses qui étreignaient leur cœur déjà tant ulcéré